Image not found or type unknown

Usurpation d'adresse pour un crédit consommation

Par **Less**, le **02/06/2015** à **19:02**

Bonjour à tous
Je reçois aujourd'hui un courrier du service de recouvrement de cetelem concernant un prêt à la consommation de 10000 euros.
Le nom de l'emprunteur c'est Mme X épouse Y (Y est bien mon nom) bien que Mme X est divorcée et n'est plus censée utiliser le nom Y. Par ailleurs cette personne de mon entourage n'a jamais vécu à mon adresse.
J'ai appelé le service j'ai expliqué la situation et la dame me dit que si je reçois à nouveau un courrier je ne dois pas l ouvrir mais seulement barrer l'adresse et ajouter sur l'enveloppe fermée la mention PND et puis retourner le pli à la poste afin de ne plus rien recevoir.
Mais je me demande :
- Est-ce que je risque d'être mêlée à cette affaire de recouvrement ?
- Comment puis-je me protéger et me défendre ?
- Comment savoir s'il n'y a pas d'autres affaires en cours ?

Je vous remercie pour votre aide je suis sous le choc.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés